

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

Agence Comptable Principale

BUDGET PRINCIPAL

M4

BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS

ANNEE 2023

SOMMAIRE

I. Informations générales	
P. 2	Modalité de vote du mouvement
II. Présentation générale du budget primitif avec reprise anticipée des résultats	
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes
III. Vote du budget primitif avec reprise anticipée des résultats	
P. 8-10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
P. 11-12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
P. 13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
P. 15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
P. 17-1	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles
IV. Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	
A1.3 - Autres dettes	
A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	
A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	
A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	
A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
A3.1 - Etat des provisions	
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	
A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement	
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif	
A6 - Etat des charges transférées	
A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers	
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	
B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
B1.3 - Etat des contrats crédits-bail	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	
B1.6 - Etat des engagements reçus	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	
C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N	
C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
D - Arrêté et signatures	
P. 0	Arrêté et signatures

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'investissement ;
- ~~avec ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- ~~budgétaires (délibération N° du)~~

V. Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1~~

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 613 921,00	4 613 921,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 613 921,00	4 613 921,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	64 835,00	64 835,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	281 532,07
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	64 835,00	346 367,07

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 678 756,00	4 960 288,07
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	1 012 928,00	0,00	1 067 328,00	1 067 328,00	1 067 328,00
012	Charges de personnel	3 298 964,00	0,00	3 435 865,00	3 435 865,00	3 435 865,00
65	Autres charges	18 500,00	0,00	31 215,00	31 215,00	31 215,00
Total des dépenses de gestion de service		4 330 392,00	0,00	4 534 408,00	4 534 408,00	4 534 408,00
66	Charges financieres	10 766,00	0,00	9 678,00	9 678,00	9 678,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 346 158,00	0,00	4 549 086,00	4 549 086,00	4 549 086,00
023	Virement sf vers si	0,00	0,00	10 758,00	10 758,00	10 758,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	74 599,00	0,00	54 077,00	54 077,00	54 077,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		74 599,00	0,00	64 835,00	64 835,00	64 835,00
TOTAL		4 420 757,00	0,00	4 613 921,00	4 613 921,00	4 613 921,00
D002 RESULTATS REPORTEES		0,00				

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 613 921,00
--	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	90 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
70	Valeurs de produits fabriques, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	4 301 424,00	0,00	4 401 654,00	4 401 654,00	4 401 654,00
Total des recettes de gestion de service		4 391 424,00	0,00	4 581 654,00	4 581 654,00	4 581 654,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	29 333,00	0,00	32 267,00	32 267,00	32 267,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 420 757,00	0,00	4 613 921,00	4 613 921,00	4 613 921,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		4 420 757,00	0,00	4 613 921,00	4 613 921,00	4 613 921,00
R002 RESULTATS REPORTEES		0,00				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 613 921,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	64 835,00
--	-----------

(1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	22 379,00	0,00	11 412,00	11 412,00	11 412,00
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	6 885,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses d'équipement		29 264,00	0,00	18 412,00	18 412,00	18 412,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 335,00	0,00	46 423,00	46 423,00	46 423,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		45 335,00	0,00	46 423,00	46 423,00	46 423,00
Total des dépenses réelles d'investissement		74 599,00	0,00	64 835,00	64 835,00	64 835,00
040	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		74 599,00	0,00	64 835,00	64 835,00	64 835,00
D001 RESULTATS REPORTES		0,00				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 835,00
--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
28	Amortissements des immobilisations	74 599,00	0,00	54 077,00	54 077,00	54 077,00
021	Virement sf vers si	0,00	0,00	10 758,00	10 758,00	10 758,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		74 599,00	0,00	64 835,00	64 835,00	64 835,00
TOTAL		74 599,00	0,00	64 835,00	64 835,00	64 835,00
R001 RESULTATS REPORTES		281 532,07				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 367,07
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	64 835,00
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget primitif avec reprise anticipée des résultats + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 067 328,00		1 067 328,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 435 865,00		3 435 865,00
65	AUTRES CHARGES	31 215,00		31 215,00
66	CHARGES FINANCIERES	9 678,00		9 678,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00		5 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	54 077,00	54 077,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	VIREMENT SF vers SI		10 758,00	10 758,00
Dépenses d'exploitation - Total		4 549 086,00	64 835,00	4 613 921,00

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 613 921,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	46 423,00		46 423,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 412,00	0,00	11 412,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	7 000,00		7 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		64 835,00	0,00	64 835,00

+

D001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 835,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	B2

2 - RECETTES (du présent du budget primitif avec reprise anticipée des résultats + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	180 000,00		180 000,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00		0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	4 401 654,00		4 401 654,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00		0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	32 267,00	0,00	32 267,00
Recettes d'exploitation - Total		4 613 921,00	0,00	4 613 921,00

+

R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 613 921,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		54 077,00	54 077,00
021	Virement SF vers SI		10 758,00	10 758,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	64 835,00	64 835,00

+

R001 RESULTATS REPORTEES	281 532,07
---------------------------------	-------------------

+

Affectation aux comptes 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 367,07
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 012 928,00	1 067 328,00	1 067 328,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	11 000,00	12 200,00	12 200,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6066	Carburants	55 000,00	60 000,00	60 000,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6118	Autres Sous traitance générales	46 898,00	26 425,00	26 425,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	185 730,00	194 450,00	194 450,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61351	Location Matériels Roulants	120 000,00	120 000,00	120 000,00
61358	Location Matériels et Outillages	20 000,00	44 500,00	44 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	2 455,00	2 455,00
61521	Entretien, Réparation Batiments et Abords	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6155	Sur biens mobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61551	Entretiens Réparations Matériels Roulants	10 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretiens Réparations Matériels et Outillages	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	110 000,00	116 548,00	116 548,00
616	Primes d'assurance	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	45 200,00	67 100,00	67 100,00
6162	Assurance obligatoire - dommage construction	72 000,00	73 100,00	73 100,00
6168	Autres assurances	30 100,00	47 000,00	47 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6181	Documentation générale et administrative	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6183	Documentation technique et pédagogique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	45 000,00	22 000,00	22 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	2 000,00	9 350,00	9 350,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
6261	Frais Affranchissement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
62621	Lignes Fixes	9 000,00	9 000,00	9 000,00
62622	Lignes Mobiles	6 000,00	9 000,00	9 000,00
62623	internet	5 500,00	6 500,00	6 500,00
62628	Autres Lignes (dont Liaisons Louées)	22 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des Locaux	22 000,00	22 200,00	22 200,00
6288	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63511	Contribution économique territoriale	0,00	0,00	0,00
635111	C.F.E.	0,00	0,00	0,00
635112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00
63512	Taxe foncière	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	200,00	200,00
6356	Red. pour Occupation Domaine Public National	200,00	200,00	200,00
6358	Autres droits	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6378	Autres Taxes et Redevances	100,00	100,00	100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 298 964,00	3 435 865,00	3 435 865,00
6218	autre personnel exterieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	13 981,00	15 019,00	15 019,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	21 606,00	23 037,00	23 037,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	9 252,00	9 939,00	9 939,00
6411	Traitements, salaires et appointements	1 504 862,00	1 603 394,00	1 603 394,00
6412	Congés payés du personnel	4 748,00	14 510,00	14 510,00
6413	Primes et gratifications	326 344,00	346 733,00	346 733,00
6414	Indemnités et avantages divers	210 478,00	232 550,00	232 550,00
6415	Supplément familial	9 650,00	11 498,00	11 498,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	599 603,00	619 031,00	619 031,00
6452	Cotisations aux mutuelles	63 089,00	66 679,00	66 679,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	188 654,00	160 724,00	160 724,00
6454	Cotisations ASSEDIC	142 613,00	116 535,00	116 535,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	47 112,00	49 418,00	49 418,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 462,00	7 448,00	7 448,00
6478	Autres Charges Sociales Diverses	147 510,00	159 350,00	159 350,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	18 500,00	31 215,00	31 215,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	18 500,00	31 215,00	31 215,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	4 330 392,00	4 534 408,00	4 534 408,00
66	CHARGES FINANCIERES	10 766,00	9 678,00	9 678,00
66111	Intérêts des emprunts et des dettes	-21,00	9 699,00	9 699,00
66112	INTERETS ICNE	10 787,00	-21,00	-21,00
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	500,00	500,00	500,00
6712	Pénalités, Amendes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6718	Autres Chg Except. Op. de Gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
6875	Dotations Provisions Risques et Charges Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 346 158,00	4 549 086,00	4 549 086,00

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT SF vers SI	0,00	10 758,00	10 758,00
	Virement SF vers SI	0,00	10 758,00	10 758,00
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	10 758,00	10 758,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	74 599,00	54 077,00	54 077,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	74 599,00	54 077,00	54 077,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	74 599,00	64 835,00	64 835,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 420 757,00	4 613 921,00	4 613 921,00
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	4 613 921,00
------------------------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	90 000,00	180 000,00	180 000,00
6459	Rembt sur charges S.S. et Prévoyance	90 000,00	180 000,00	180 000,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de Frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
747	Subvention participation CTC	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	4 301 424,00	4 401 654,00	4 401 654,00
758	Divers autres produits	0,00	0,00	0,00
7581	Contribution du BA AEP	2 795 925,00	2 200 827,00	2 200 827,00
7582	Contribution du BA ASS	1 505 499,00	2 200 827,00	2 200 827,00
7583	Part salariale ticket restaurant	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	4 391 424,00	4 581 654,00	4 581 654,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
7718	Pdts Except. sur Op. de Gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	29 333,00	32 267,00	32 267,00
7875	Reprise sur Provisions pour Risques et Charges Exceptionnelles	29 333,00	32 267,00	32 267,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 420 757,00	4 613 921,00	4 613 921,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 420 757,00	4 613 921,00	4 613 921,00
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	4 613 921,00
------------------------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 379,00	11 412,00	11 412,00
2031	Frais d'Etudes	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	22 379,00	11 412,00	11 412,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	6 885,00	7 000,00	7 000,00
21355	Batiments administratifs	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outilsage industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	385,00	500,00	500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	29 264,00	18 412,00	18 412,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	45 335,00	46 423,00	46 423,00
1641	emprunts bancaires	45 335,00	46 423,00	46 423,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts de crédit	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	45 335,00	46 423,00	46 423,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	74 599,00	64 835,00	64 835,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	74 599,00	64 835,00	64 835,00
--	-----------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	64 835,00
------------------------------------	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts bancaires de crédit	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	74 599,00	54 077,00	54 077,00
28031	Frais de recherche	4 020,00	4 020,00	4 020,00
28033	frais insertion	270,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaire	48 301,00	28 186,00	28 186,00
281355	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 582,00	2 694,00	2 694,00
28182	Matériel de transport	7 612,00	7 612,00	7 612,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 118,00	4 870,00	4 870,00
28184	Mobilier	6 696,00	6 695,00	6 695,00
021	Virement SF vers SI	0,00	10 758,00	10 758,00
	Virement de la SF vers la SI	0,00	10 758,00	10 758,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	74 599,00	64 835,00	64 835,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	74 599,00	64 835,00	64 835,00
--	------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R001 RESULTATS REPORTEES	281 532,07
---------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	346 367,07
------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	166,43
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 188,59
= Différence ICNE N - ICNE N-1	- 21,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor					
...					
5192 Avances de trésorerie					
...					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
...					
519 Crédits de trésorerie (Total)					

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20230407-2023-219-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
A291510C	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	23/12/2015	23/12/2016	700 000,00	F	Taux fixe à 2.4 %	2,400	2,400	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total					700 000,00									

Emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(1) : Date de signature du contrat.
(2) : Montant emprunté à l'origine.
(3) : Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) : Index de référence ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) : Niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) : Périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) : Profil d'amortissement : C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) : Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2023												
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				404 119,81					46 422,57	9 698,88		166,93
1641 Emprunts en euros (total)				404 119,81					46 422,57	9 698,88		166,93
A291510C	N		A-1	404 119,81	7,98	F	Taux fixe à 2,4 %	2,400	46 422,57	9 698,88		166,93
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		404 119,81					46 422,57	9 698,88	0,00	166,93

(9) Siégeant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(13) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	404 120 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE				A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
		1 000 €	n° 124 du 07/02/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert....)	80 ans	
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2023
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			58 665,0		32 267,0	26 398,0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques			58 665,0		32 267,0	26 398,0
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES			58 665,0		32 267,0	26 398,0
TOTAL GENERAL			58 665,0	0,0	32 267,0	26 398,0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 46 423,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 46 423,00
Emprunts et dettes assimilées (A)		46 423,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	46 423,00
1641	emprunts bancaires	46 423,00
16884	ICNE auprès des Etbts de crédit	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
1068	Autres réserves	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Transfert entre sections = C + D		0,00
Reprises / autofinancement antérieur (C)		0,00
2031	Frais d'études	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	46 423,00	0,00	46 423,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(I)	Libellé (I)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 64 835,00
Ressources propres externes (G)		0,00
1068	Autres réserves	0,00
Autres recettes financières (H)		0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00
16884	ICNE auprès des Etbs bancaires de crédit	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Transferts entre sections (J)		54 077,00
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaire	28 186,00
281355	Bâtiments administratifs	0,00
28154	Matériel industriel	0,00
28155	Outillage industriel	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 694,00
28182	Matériel de transport	7 612,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 870,00
28184	Mobilier	6 695,00
28031	Frais de recherche	4 020,00
28033	frais insertion	0,00
Virement de la sect. exploitation (K)		10 758,00
	Virement de la SF vers la SI	10 758,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	64 835,00	281 532,07	0,00	64 835,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	46 423,00
Recettes financières	64 835,00
Solde (recettes - dépenses)	18 412,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	18 412,00
Résultat hors charges transférées	18 412,00

(1) . Indiquer le signe algébrique
(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Principal (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 067 328,00	013	Atténuation de charges	180 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 435 865,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	31 215,00	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	9 678,00	75	Autres produits de gestion courante	4 401 654,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	32 267,00
Total des dépenses réelles		4 549 086,00	Total des recettes réelles		4 613 921,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	54 077,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
	6811 - Dotation aux Amortissements	54 077,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	10 758,00			
Total des dépenses d'ordre		64 835,00	Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 613 921,00	TOTAL GENERAL DE RECETTES		4 613 921,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations, voir l'article L. 2224-6 du CGCT.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif) les résultats de l'exercice précédent.

025-842962611-20230407-2023-210-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Principal (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	11 412,00	13	Subventions d'équipement	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	7 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
...			23	Immobilisation en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	46 423,00	18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	020	Dépenses imprévues	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00	45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
64 835,00			0,00		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	54 077,00
			28	Amortissements	54 077,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	10 758,00
			Total des recettes d'ordre		
			64 835,00		
D 001 (4)			R 001 (4)		
0			281 532,07		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		
64 835,00			346 367,07		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RÉCETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
<i>040 Financement par le mandataire</i>				
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20230407-2023-219-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
---	------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.
(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS recus	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL							

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES		IV	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1 B2.2	B2.1 B2.2
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Location et Maintenance Logiciel Pala - RH	263 250		263 250	0	52 650	52 650
Marché 23S01ERP						157 950

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS		CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
			EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELLS (a)								
Directeur général des services		A+ CDI	1		1	1		1
Directeur général adjoint des services			2		2	2		2
Directeur général des services techniques								
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53								
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)			22		22	21	1	22
Agent Comptable					0			0
FILIERE TECHNIQUE (c)			12	0,5	12,5	12,5		12,5
FILIERE SOCIALE (d)								
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)								
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)								
FILIERE SPORTIVE (g)								
FILIERE CULTURELLE (h)								
FILIERE ANIMATION (i)								
FILIERE POLICE(j)								
EMPLOIS NON CITES (k)								
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)			37	0,5	37,5	36,5	1	37,5

Accusé de réception en préfecture
02B-8129626111-20230407-2023-

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

(23) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(24) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par délibération (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(25) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc....

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				35 109,00		
Biolchini J.		ADM		35 109,00	3-1	CDD Remplacement
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				35 109,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).

Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9

Nombre de membres présents6.....

Nombre de suffrages exprimés5.....

VOTES : Pour5.....

Contre0.....

Abstentions1.....

Date de convocation : 30.03.2023

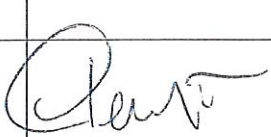
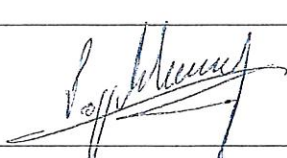
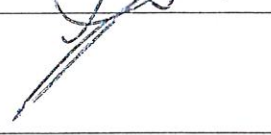
Présenté par le Président,
A BASTIA le 06/04/2023.....

Le Président,

Délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire.

A BASTIA, le 06/04/2023.....

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
SAVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
PADOVANI	Jean-Jacques	
PERETTI	Philippe	
POZZO di BORGIO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
TIERI	Paul	
ZUCCARELLI	Jean	

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 07/04/2023
Président du CA A BASTIA, le 07/04/2023

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-219-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023